

Projet pédagogique



2022-2023



Service Jeunesse Local Jeunes 11-17 ans

Les Montils
Candé sur Beuvron
Monthou sur Bièvre

Service Jeunesse Les Montils – 8 rue de Bel air – 41120 LES MONTILS
Tel : 02 54 44 11 58

Local des Jeunes- Impasse des Masnières- 41120 LES MONTILS
Tel coordination : 06 31 06 74 72
Mail : localjeunes41120@gmail.com

Présentation de l'Accueil des Jeunes

Adresse: Impasse des Masnières 41120 Les Montils

Téléphone: 06 31 06 74 72

Mail: localjeunes41120@gmail.com

Période: année 2020-2025

Coordination
Jeunesse: Karine ALIBERT (DEJEPS)

Direction: Emmanuelle GOUACHE (BAFD-SB)- en congé maternité

Animation: Mickaël VILAIN (BAFA)
Lara BENTO DE PAIVA (BAFA-BPJEPS)
Catia AVIDAGOS (BAFA)

Agent d'entretien: Nathalie REPINCAÏ



Locaux et Environnement:

L'Accueil des Jeunes est un local de 100 m² qui comprend 2 salles, 1 WC, 1 local technique ainsi qu'une cours extérieure et un cabanon de rangement.

Nos locaux sont adaptés dans le cadre d'un accueil de jeunes en situation de handicap physique.

Le local est situé dans le centre du village, à proximité des commerces, juxtaposé à l'école où se fait l'accueil de loisirs. Aux abords, il y a un gymnase, un city stade, le skate parc, l'aire de loisirs de Mon'ti Train. Le local est également entouré par une grande esplanade d'herbe utilisée pour les jeux extérieurs, ainsi qu'un jardin partagé depuis 2021.

Si besoin, il est également possible de réserver la salle des fêtes Bel Air de Les Montils ou encore certaines des salles de la mairie.

Public accueilli :

Le Local des Jeunes accueille des adolescents ans. La plupart viennent de Les Montils, l'accès l'implantation du local.



âgés de 11 à 17 étant facilité par

Pour autant, le Contrat Enfance et Jeunesse qui englobent les communes de Candé-sur-Beuvron et de Monthou-sur-Bièvre avec Les Montils, permet d'accueillir les jeunes de ces deux communes.

Nous accueillons également des jeunes de communes environnantes telles que Chailles et Seur, surtout lors des vacances estivales.

Nous pouvons accueillir jusqu'à 24 jeunes, en conformité avec la déclaration faite à la DDCSPP.

Depuis juillet 2019, le service jeunesse propose également un accueil pour les enfants de 10 à 12 ans. L'accueil est partagé entre des temps d'atelier où le Local Jeunes leur est réservé (de 10h à 14h) puis des temps d'accueil libre à partir de 11 ans (14 à 18h). Pour favoriser leur intégration, la mairie met à disposition un animateur supplémentaire.

L'accueil libre :

L'accueil libre c'est d'abord un accueil pour TOUS, filles et garçons, de 11 à 17 ans, de tous horizons sociaux et religieux. Chacun est accepté avec sa singularité.

Au niveau du fonctionnement, les jeunes sont libres de circuler, de venir au local, de participer à une activité ou non, et de repartir. Le Local des Jeunes devient alors un lieu d'échange, source d'informations et d'écoute, donc de possibilités.

L'implantation géographique du Local des Jeunes permet de travailler cette liberté de circulation et l'autonomie des adolescents accueillis. Le city stade, l'aire de loisirs et les lotissements d'habitations entourent les locaux et leur offrent une zone de circulation relativement importante tout en garantissant une facilité d'intervention à l'équipe d'animation, si besoin. En outre, le numéro de portable du Local est systématiquement donné aux jeunes, en prévention.

Libre ?
Genre...
Je fais ce que
je veux ?

... ou comment faire
cohabiter la liberté et
l'autonomie avec le
cadre et la sécurité.

Et si je ne
veux pas
que mon enfant
sorte du Local
?

Comment
garantissez-vous
la sécurité de
mes enfant?

Néanmoins, si ce fonctionnement ne convient pas à certains parents, la discussion d'un cadre singulier auprès du jeune n'est pas exclue. En effet, un contrat de confiance oral entre le jeune, le parent et l'équipe d'animation peut être mis en œuvre.

Le fonctionnement

Périodes d'ouverture :

En période scolaire, le Local des Jeunes est ouvert chaque mercredi et samedi de 14h à 18h.

En période de vacances, le Local des Jeunes est ouvert tous les après-midis de 14h à 18h pour tous les jeunes. Certaines sorties, réalisées sur le temps de cet accueil, demandent quand même une inscription des jeunes en amont.

Les sorties et soirées qui débordent du temps d'accueil, sont des temps d'ouverture supplémentaires qui nécessitent une inscription préalable, si les jeunes souhaitent y participer.

L'accueil des 10-12 ans se déroule donc de 10 à 14h, seulement sur les Petites Vacances Scolaires. Un mini-séjour est prévu pour cette tranche d'âge sur les vacances estivales.

Le Local connaît deux fermetures annuelles : le mois d'août et les vacances de Noël.

Transports:

Tous les transports collectifs sont mis à contribution :

- sur la période estival (juillet), le local favorise le/les minibus qui facilitent les déplacements en grand groupe et les initiatives de sortie ponctuelles.
- sur les longs trajets, le Local favorise les cars ou le train.
- sur les courts trajets, lors des petites vacances, le Local demande une participation des familles pour covoiturer. Les parents qui covoiturent se voient offrir la sortie à laquelle ils participent (laser game, piscine, etc.).
- Il peut aussi arriver, lorsque l'animateur est assuré professionnellement pour transporter du public, de véhiculer les jeunes pour une sortie ponctuelle lors des temps scolaires. Une autorisation parentale est alors demandée au préalable.

Depuis juillet 2019, le Local Jeunes propose un service de ramassage en minibus. Celui-ci est à destination des jeunes de Monthou/Bièvre et de Candé/Beuvron afin de garantir l'accessibilité au Local Jeunes pour tous. La réservation se fait deux jours en avance, par mail ou par téléphone. Ce service est mis en œuvre sur les temps de vacances scolaires, lorsque la structure dispose d'un minibus.

Effectifs et encadrement :

Les périodes d'ouverture du mercredi et du samedi, le local a une capacité d'accueil de 24 jeunes. Il y a donc, correspond à la réglementation, deux encadrants permanents : un poste de direction et poste d'animation.

Lors des vacances, la capacité d'accueil demeure de 24 jeunes. Toutefois, un animateur supplémentaire est recruté afin d'avoir un confort lors des sorties, ou de pouvoir proposer deux activités tout en garantissant un animateur qui s'occupe de l'accueil (des jeunes qui ne souhaitent pas participer aux activités ou sorties, des parents qui viennent chercher des informations...).

Rôle de l'équipe :

La direction a plusieurs rôles. Tout d'abord, elle veille à la gestion et au fonctionnement du Local sur l'année (adhésions, effectif, communication). Ensuite, elle organise avec son équipe les temps de vacances (planning et projets d'activité), et gère l'aspect administratif et budgétaire de la mise en place des projets d'activité (devis, facturation, effectif, encadrement, recrutement). Elle propose des temps de réunion en équipe :

- réunion de préparation avant chaque vacance, plus selon les besoins repérés dans son équipe et une au terme des vacances afin d'évaluer le travail fourni et les retours des jeunes et des familles.
- réunion de prépa pdt trimestre (non suivie pour l'instant)

Enfin, la direction reste malgré tout partie intégrante de l'équipe d'animation. C'est à dire que la personne en charge du poste se doit également de proposer des animations, de soutenir les projets proposés par les jeunes et d'animer des temps d'accueil.

L'équipe d'animation a la volonté d'accompagner les jeunes dans leur développement personnel et dans la réalisation de projets collectifs, ce au travers d'un cadre pédagogique partagé et cohérent.

Autrement dit, l'équipe:

- accompagne les démarches et projets de jeunes.
- encourage leur curiosité tout en l'incluant dans un cadre contenant.
- favorise leur expression, écrite ou orale, au travers de temps d'écoute et d'échange.
- proposer des temps d'activités mais cherche surtout à amener les jeunes à contribuer au planning de sorties et de soirée afin qu'ils conscientisent leur pouvoir de décision.

- cherche la collaboration des jeunes sur le fonctionnement de la structure. Cela peut se traduire par l'aménagement de l'espace, la modification du programme d'activité ou l'achat de matériel ou la diffusion extérieure.

Activités et matériel:

L'objectif pour l'équipe est de mutualiser les compétences personnelles de chacun afin d'assurer une complémentarité des activités. Il en est de même d'ailleurs avec les savoir-faire des jeunes qui sont sollicités sur les projets et ainsi, valorisés.

Il y a eu avec les jeunes la création de plusieurs espaces:

- d'une costum'o'thèque, avec des déguisements et accessoires, acheté à Emmaüs et récupérés.
- d'une salle jeux de société et bibliothèque, où les livres ont été récupérés de dons
- d'un bar en palettes
- un espace « zen » avec des tapis et des postures de yoga

Un babyfoot et une table de ping-pong sont également disponibles ainsi qu'un espace informatique, pourvu d'une imprimante et d'une chaîne hifi. Enfin, tout le matériel d'activités (peinture, graff, origami, coutures, bricolage, vélo, cuisine, etc.) est à leur disposition. La règle en vigueur est que "toute initiative est valorisée" tant que le matériel et le temps de rangement sont respectés.

Il existe au sein de l'équipe actuelle, un fort souhait de récupérer des matériaux, de recycler et de construire soi-même, que ce soit les meubles ou les jeux utilisés sur la structure. Il s'agit ici d'éviter une inscription chronique dans un système de consommation.

Le budget et les adhésions:

Le budget est prévu par le Contrat Enfance Jeunesse. Chaque tarification est votée par le Conseil Municipal avant d'être validée. La mairie participe à hauteur de 50% lors des sorties, l'autre partie étant versée par la famille.

Afin de pouvoir participer aux sorties et soirées, le jeune doit adhérer au Local. C'est à dire qu'il doit s'acquitter d'une contribution financière annuelle ou trimestrielle afin de participer à ces temps. Une autorisation parentale lui sera également demandée.

Pour les jeunes des autres communes, une tarification "hors-commune" s'appliquera (tarif plein).

L'adhésion du jeune permet en outre, de remplir un dossier sanitaire, des régimes particuliers, les contacts des parents et de lui remettre le règlement intérieur de la structure.

Concernant l'aspect sanitaire : le directeur est titulaire du PSC1.

Chaque dossier sanitaire est emmené lors de sorties.

Le dossier d'adhésion est disponible sur le site du service jeunesse : <https://www.servicejeunesselesmontils.fr/>

Evaluation:

Un bilan du travail fourni par l'équipe à chaque vacance est rendu à la coordinatrice jeunesse. Si nécessaire, décidé avec l'équipe, des temps de mi-séjour sont pris afin de prendre du recul ou d'échanger sur des difficultés.

Plusieurs fois dans l'année, des temps sont pris avec la coordinatrice du service afin de faire le point sur l'activité globale, le budget et l'équipe.

A la suite des séjours ou de temps forts particuliers, les jeunes sont sollicités afin de rendre compte de leur vécu, de leurs attentes et enfin de leurs souhaits futurs.

Diffusion extérieure:

Il y a un réel désir de la direction d'offrir une visibilité du fonctionnement et des actions mis en place au sein du Local.

La communication avec les familles se fait au travers de plusieurs outils:

- l'accueil des parents est possible lors de chaque ouverture du Local des Jeunes.
- une après-midi porte ouverte à la rentrée scolaire, où les parents et les jeunes qui sortent de l'école primaire sont conviés.
- tous évènements et informations sont postés sur le site du service jeunesse et parfois adressés par mail (exemple des plaquettes de séjours).
- le réseau social "facebook" est également utilisé à des fins plus informelles/ponctuelles, lors des évènements, des séjours afin d'illustrer par des photos, à l'adresse des parents.
- Un groupe Snapchat a été créé en 2020 lors de la crise COVID dont le règlement est le suivant : les participants ne discutent que de sujets concernant le Local Jeune (rien de personnel) et les photos postées suite aux évènements, ne peuvent être conservées que par les participants eux-mêmes. Les captures d'écran sont visibles et donc contrôlables par l'animateur qui tient le rôle de modérateur.

La communication avec la municipalité (ainsi que les autres partenaires éventuels) se fait au travers de courriers ou de mail. L'équipe adresse à la mairie les plaquettes des séjours, les demandes d'autorisation, les projets de jeunes afin d'offrir une visibilité sur le travail produit. Des rencontres ponctuelles avec l'élue à la Jeunesse sont encouragées, et avec d'autres élus lors de projets spécifiques développés sur la commune.

La dimension éducative et pédagogique

Objectifs pédagogiques de l'Accueil des Jeunes :

Favoriser l'implication des jeunes et susciter leur éveil

- Permettre aux jeunes à travers la vie collective de se construire, de trouver leur place au sein du groupe et de prendre confiance en eux.
- Encourager l'entraide entre les jeunes lors des activités, des sorties, des soirées et des temps d'entretien et de rangement des locaux.
- Offrir aux jeunes d'être acteurs de leur temps de présence : proposer et mettre en place des activités, des soirées, des séjours en collaboration avec l'équipe d'animation.
- Susciter des projets qui convoque l'échange de nouvelles compétences (agents communaux, entre pairs, avec les familles)
- Favoriser les actions intergénérationnelles
- *Éveiller leur curiosité envers leur environnement au travers d'activités de médiation (culturelle et canine)*

Créer un tissu relationnel qui soit ressource pour les jeunes

- Se rendre disponible pour les familles des jeunes, leur offrir une visibilité des activités et la possibilité de participer activement à celles-ci.
- Maintenir un lien avec les familles au travers de temps d'échange (*réunions*, accueil, portes ouvertes) afin d'assurer un suivi des jeunes qui soient de qualité.
- Développer une cohésion et une cohérence éducative avec l'équipe de l'ALSH afin d'assurer un suivi des jeunes qui soit de qualité.
- Provoquer l'implication des jeunes dans les actions ou évènements communaux et développer la communication entre eux et les acteurs des communes (élus ou assos).
- Offrir un cadre sécurisant axé sur la compréhension et la réparation plutôt que sur la répression, afin de permettre aux jeunes de s'engager vers une démarche de responsabilisation.
- Favoriser l'écoute et le dialogue, collectivement et individuellement, entre les jeunes et avec les adultes, afin d'établir un climat de confiance.
- *Développer des partenariats avec les associations locales ainsi que les institutions médico-sociales afin de pouvoir orienter les jeunes et leurs familles en cas de besoin.*

Objectifs spécifiques à l'accueil des 10-12 ans

Créer une passerelle entre l'enfance et l'adolescence

- Offrir un espace de rencontre avec les jeunes plus âgés dans un cadre sécurisant.
- Permettre l'appréhension de nouvelles limites, dans le respect du collectif et d'eux-mêmes.
- Offrir un cadre axé sur la réparation plutôt que la répression afin de favoriser chez les jeunes une démarche de responsabilisation.

Développer leur citoyenneté

- Leur donner le choix des activités à inscrire dans leur planning de vacances.
- Leur permettre de participer à l'élaboration du camp d'été.
- Favoriser l'écoute et le dialogue, collectivement et individuellement, entre les jeunes et avec les adultes.

Objectifs spécifiques aux Mini séjours

- o Faire participer les jeunes aux différentes actions de la vie quotidienne afin de les rendre plus autonomes
- o Permettre aux jeunes à travers la vie en collectivité de se construire, de prendre confiance en eux en les responsabilisant
- o Proposer aux jeunes de mettre en place leurs séjours (élaborer des plannings d'activités, des menus équilibrés, découvrir les activités environnantes, gestion d'un petit budget).
- o Enseigner des gestes éco-citoyens